

MARCHÉS TRANSITIONNELS DU TRAVAIL ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

*par Bernard Gazier **

*Le mouvement de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)
et les préconisations des « Marchés Transitionnels
du Travail » partent d'un projet identique : faire sortir les
chômeurs de longue durée du circuit des « perdants » qui les
cantonne dans des positions d'exclusion ou de relégation.*

Les MTT trouvent leur origine dans des réflexions menées à Berlin, au milieu des années 1990, par l'Allemand Günther Schmid et l'Autrichien Peter Auer, sur la nécessité de construire des passerelles (« *Übergänge* ») entre les situations de prise en charge par les politiques publiques et les emplois réguliers de l'économie « normale », c'est-à-dire à temps plein et relevant de l'économie marchande. Travailler sur les Marchés Transitionnels du Travail (MTT), c'est systématiser cette exigence de réintégration pour en établir les conditions, ce qui veut dire élaborer d'abord des réformes des politiques de l'emploi, mais aussi des réformes, plus vastes, de la relation salariale elle-même et de la « gouvernance » des entreprises. Il s'agit en définitive de dessiner puis de promouvoir un nouveau modèle social d'économie mixte qui s'apparente à une social-démocratie renouvelée (1).

L'IAE, en partant des principes et des acquis de l'économie sociale et solidaire, reste au plus près des difficultés et des progressions de ceux qui sont le plus loin de l'emploi, avec le souci d'aménager les itinéraires adaptés à la trajectoire de chacune et de chacun pour les amener par étapes à l'emploi régulier. Ces expériences et le mouvement social qui les accompagne constituent à l'évidence des pratiques « transitionnelles » particulièrement riches. On entend ici montrer que les MTT, avec la vision globale dont ils sont porteurs, permettent de situer l'IAE dans une vision d'ensemble de l'économie et de la société. On rappellera d'abord quelques traits centraux de la démarche des MTT, pour ensuite caractériser de ce point de vue la démarche de l'IAE, avant de voir quelles directions fait apparaître le dialogue entre IAE et MTT.

« *Ma mobilité dépend de la vôtre* »

L'intuition de base des MTT est celle de l'interdépendance des mouvements sur le marché du travail et autour de lui. Il en résulte une priorité : la compréhension puis l'aménagement systématique et négocié de l'ensemble des « transitions », celles-ci étant comprises comme toute séquence de carrière personnelle et professionnelle. En somme, il s'agit de reconnaître et de gérer la

** Professeur agrégé de sciences économiques à l'université Paris I, économiste du travail et spécialiste des politiques de l'emploi.*

(1) Voir **B. Gazier**, *Vers un nouveau modèle social*, Flammarion, collection « Champs », 2005.



dimension socialisée et interdépendante du travail d'aujourd'hui, qu'il soit rémunéré ou non, privé ou public, bénévole ou militant...

Les cinq principaux champs de transitions sont les suivants : au sein de l'emploi, entre formation et emploi, entre chômage et emploi, entre activités domestiques ou militantes et emploi, et entre emploi et inactivité durable (retraite, handicap). Quatre principes de base ont été recensés en ce qui concerne la gestion « transitionnelle ». Le premier correspond au terme anglais d'« *empowerment* ». Il s'agit de donner du pouvoir aux personnes qui n'en ont pas, de faire que chaque transition soit l'occasion d'un choix entre plusieurs possibilités, ouvrant lui-même sur plus de liberté de choix futurs. Le second est la solidarité entre l'ensemble des acteurs du travail : il ne doit pas y avoir d'un côté des transitions riches réservées aux plus favorisés et de l'autre des transitions pauvres auxquelles seraient réduits les moins favorisés. Le troisième est le co-financement décentralisé des transitions, de manière à associer l'ensemble des parties prenantes. Enfin, le dernier principe est celui de la gestion par projets, « *bottom-up* », qui met au cœur des transitions les initiatives de la base.

Il résulte de ces principes une critique assez radicale des politiques de l'emploi telles qu'elles sont souvent menées en faveur des chômeurs les plus défavorisés. Elles sont souvent unilatérales, mettent en œuvre des dispositifs instables et faiblement légitimes, et conservent leurs « clients » durablement. L'idée des MTT est de promouvoir l'inverse : des politiques négociées, ayant recours à des dispositifs stables et légitimes, et envoyant leurs « clients » dans les circuits de l'emploi normal. L'outil principal pour parvenir à la mise en œuvre de ces projets ambitieux est l'instauration de négociations régionales ou locales sur un ensemble de transitions, les partenaires sociaux rencontrant les autorités locales telles que les Régions ou les municipalités, ainsi que les organisations non marchandes, pour développer aussi bien des places d'apprentissage ou de congés parentaux, que des groupements d'employeurs.

Risques pour les structures et les personnes

On voit d'emblée que l'IAE a intégré la plupart des principes et priorités des MTT. Le choix même de se centrer sur l'activité économique, sur la base de cheminements aménagés, la conduite de projets co-financés incluant des subventions, tout comme des recettes marchandes, la recherche à terme de reconversion ou de certification, le soutien personnel, sont autant d'éléments en ce sens. L'exemple le plus spectaculaire illustrant ces priorités est celui des recycleries-ressourceries, qui combinent le souci du développement durable et celui de la réinsertion, visant simultanément le « recyclage » des travailleurs et celui des produits.

(2) Pour une discussion portant sur l'économie sociale dans son ensemble, voir B. Gazier, « Marchés transitionnels du travail, emploi durable et économie sociale », in S. Paugam (dir.), *Repenser la solidarité*, PUF, 2006.

Ces mérites ne sont toutefois pas exempts de difficultés (2). Distinguons les structures et les trajectoires des personnes qu'elles ont mission d'insérer. Deux risques principaux apparaissent pour les SIAE, quels que soient leurs statuts : d'un côté, le risque de sous-traitance dominée et de clientélisme, les structures dépendant pour leur orientation et leurs choix quotidiens de l'approbation des pouvoirs publics ; de l'autre, le risque d'une « routinisation » d'organisations devenues légitimes, mais aussi bureaucratiques, et percevant des ressources régulières qui tendent à devenir une rente, quelles que soient la pertinence et l'échelle de leurs activités.

En ce qui concerne le destin des personnes en voie d'insertion par l'activité économique, on constate deux logiques entremêlées. La première est une logique de professionnalisation. La complexité des interventions s'accroît dans le monde « social » comme partout dans l'économie : gérer une banque alimentaire, aider des sans-abri, monter un réseau de soins à domicile laisse désormais peu de place à l'amateurisme. Dès lors, le conflit s'aiguise entre une exigence de qualification forte et la recherche de l'insertion de personnes faiblement qualifiées, aux itinéraires fragiles.

On constate aussi la menace de la marchandisation, rampante ou galopante. Les critiques du poids excessif de l'État et l'affirmation des vertus du privé marchand font partie des idées convenues largement dominantes durant les années 1980 et 1990, et elles ont indirectement attaqué le monde non marchand, relevant certes du privé mais accusé de manquer de dynamisme et d'adaptabilité. Les confrontations avec des acteurs du monde marchand sont devenues très fréquentes, que ce soit en termes de concurrence directe ou de partenariat. Il en résulte une pression forte en faveur du tri des plus adaptables, et ici encore une difficulté à respecter les rythmes des plus fragiles.

Une dynamique d'ouverture

Les apports de la vision en termes de MTT consistent d'abord à privilégier un point de vue dynamique et collectivement contrôlé sur les carrières. Ce qui conduit à envisager l'aménagement d'itinéraires professionnels et militants séquentiels et imbriqués, mais aussi et d'abord ouverts. Les travailleurs doivent pouvoir circuler entre les différentes sphères de l'activité économique et sociale. On peut trouver là des éléments de réponse aux deux menaces que font courir les pressions en faveur de la professionnalisation et de la marchandisation.

Les organisations de l'économie sociale, et parmi elles les SIAE, proposent des financements, des postes correspondant à des tâches protégées permettant des parcours d'insertion, mais aussi une accumulation de compétences, et enfin des ressources



d'expertise fort utiles pour enrichir la palette des « transitions » disponibles et les ouvrir sur l'emploi « normal ». Symétriquement, l'IAE peut trouver dans les politiques publiques inspirées par les MTT des sources de financements et de projets complémentaires, la possibilité de recruter et de former des collaborateurs et, via la reconnaissance des qualifications, d'organiser des itinéraires ouverts. Ces complémentarités doivent alors alimenter le processus de négociations locales et régionales sur les transitions, qui est central dans la mise en œuvre des MTT.

On peut ensuite tenter brièvement de cadrer l'originalité et le potentiel de l'IAE. La vision globale des activités marchandes et non marchandes des MTT s'oppose à la conception parfois avancée d'une niche séparée ayant vocation à affirmer un contre-modèle romantique.

On l'a souvent remarqué, en réponse aux risques de sous-traitance et de clientélisme, l'économie sociale, et l'IAE avec elle, doit être conçue comme perpétuellement mobile, à la marge de la solvabilité et à la recherche de nouveaux besoins ou de nouveaux défis. On peut d'abord envisager l'exploration des nouveaux besoins sociaux comme une activité sociale utile, à subventionner comme telle dans le cadre des politiques publiques développant les MTT.

Il convient ensuite de développer l'appropriation locale des ressources et des projets ; mais ceci ne serait qu'un vœu pieux sans l'instauration de contre-pouvoirs rééquilibrants permettant au monde du travail et de l'entrepreneuriat social de s'affirmer dans le contexte de mondialisation et de financiarisation. Ceux-ci peuvent venir notamment de deux sources. D'une part, la mise sous pression du marché du travail se rapprochant du plein emploi multiplie les possibilités de choix, pour les travailleurs, et les marchés, pour les entrepreneurs de toutes orientations ; d'autre part, l'instauration de nouveaux droits « transitionnels » sur l'aménagement des carrières a pour effet de limiter, au sein des firmes marchandes et dans la société, le pouvoir financier.

Bernard Gazier